Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Vœu du Conseil municipal de Volonne relatif à la station d'épuration communale et à la nécessité d'engager sans délai une stratégie de court et de long terme

Le Conseil municipal de Volonne, réuni en séance le lundi 20 juillet 2026.

Depuis plusieurs années, la commune de Volonne alerte Provence Alpes Agglomération sur les effets des difficultés de fonctionnement de la station d'épuration communale, dont elle exerce la compétence depuis le transfert de la compétence assainissement en 2019.

Les épisodes de nuisances olfactives particulièrement marqués de l'été 2026 ont conduit de nombreux habitants à saisir la mairie. Ils ont également ravivé une seconde préoccupation majeure pour les élus : celle de la capacité future de notre système d'assainissement à accompagner le développement de la commune.

Le Conseil municipal souhaite rappeler que ces deux enjeux sont indissociables. Il s'agit à la fois de préserver la qualité de vie des habitants aujourd'hui et de garantir l'avenir de Volonne demain.

La chronologie détaillée des échanges entre les habitants, la commune, la Régie des eaux de Provence Alpes Agglomération est annexée au présent vœu.

Considérant

Considérant que des nuisances olfactives importantes provenant de la STEP sont signalées de manière récurrente depuis plusieurs années et se sont fortement aggravées durant l'été 2026, générant de nombreuses réclamations adressées à la mairie ;

Considérant que ces nuisances affectent directement le quotidien des habitants, qui témoignent de difficultés à ouvrir leurs fenêtres, à profiter de leurs jardins ou de leurs terrasses et, plus largement, à vivre normalement, plusieurs jours d'affilée, durant les périodes de fortes chaleurs ;

Considérant que les services locaux de la Régie des eaux répondent avec régularité aux sollicitations des habitants et de la commune, expliquent les difficultés rencontrées et mettent en œuvre les mesures d'exploitation dont ils disposent afin de limiter les nuisances ;

Considérant que ces échanges transparents ont permis de reconnaître que la station est aujourd'hui en surcharge, que les fortes chaleurs accentuent les phénomènes générateurs d'odeurs et que les moyens d'action disponibles dans le cadre de l'exploitation courante habituelle demeurent limités et inefficaces ;

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Considérant que ces mesures d'exploitation, bien que nécessaires, ne peuvent constituer une réponse durable à une problématique qui relève de travaux et d'investissements structurants ;

Considérant que plusieurs perspectives d'amélioration ont été annoncées au cours des dernières années, notamment des travaux de 300k€ évoqués dès 2021, puis des bennes étanches en 2024, puis le lancement d'un schéma directeur d'assainissement annoncé en 2025, sans que ces échéances ne se soient concrétisées à ce jour ;

Considérant que cette succession d'annonces, régulièrement reportées, entretient aujourd'hui l'incompréhension des habitants et nourrit l'inquiétude des élus quant au calendrier réel des solutions attendues ;

Considérant que, parallèlement aux nuisances olfactives, la commune s'inquiète des conséquences que les non-conformités de la station pourraient avoir sur ses capacités de développement ;

Considérant que lors de l'instruction d'une modification du Plan Local d'Urbanisme, les services de l'État ont attiré l'attention de la commune sur les enjeux liés à l'adéquation entre les capacités d'assainissement et les perspectives d'urbanisation ;

Considérant que la commune a officiellement alerté Provence Alpes Agglomération dès le 28 février 2025 sur cette situation, en sollicitant le lancement rapide d'un schéma directeur d'assainissement et l'organisation d'une concertation avec les services de l'État afin d'anticiper les investissements nécessaires ;

Considérant que Provence Alpes Agglomération a répondu le 1er août 2025 que cette étude serait engagée en 2026 ;

Considérant qu'à ce jour, le cahier des charges de cette étude n'est pas finalisé, retardant d'autant les études, les arbitrages, la mobilisation des financements puis les travaux indispensables ;

Considérant que cette absence de visibilité ne permet ni de rassurer les habitants quant à la réduction des nuisances, ni de donner à la commune les garanties nécessaires pour accompagner sereinement ses projets de développement.

En conséquence, le Conseil municipal de Volonne :

Exprime sa pleine solidarité envers les habitants qui subissent depuis plusieurs années des nuisances olfactives devenues particulièrement insupportables durant l'été 2026 ;

Prend acte de l'implication des équipes locales de la Régie des eaux et de l'exploitant, qui assurent le suivi quotidien de l'installation, répondent aux sollicitations des habitants et mettent en œuvre les moyens techniques dont ils disposent.

Considère, toutefois, que les réponses apportées jusqu'à présent, essentiellement fondées sur des mesures d'exploitation et sur l'annonce de futurs investissements, ne

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

suffisent plus à répondre aux attentes légitimes de la population et aux préoccupations de la commune.

Considère que la situation actuelle ne peut plus être regardée comme une difficulté ponctuelle ou saisonnière mais constitue désormais un enjeu majeur de santé publique, de qualité de vie, d'attractivité et d'aménagement du territoire ;

Émet le vœu que Provence Alpes Agglomération engage, dans les meilleurs délais, une démarche permettant de répondre simultanément à deux objectifs :

- mettre en œuvre, avant les prochains épisodes estivaux, toutes les mesures techniques susceptibles de réduire significativement les nuisances olfactives, même lorsqu'elles présentent un caractère provisoire ou transitoire ;

- définir et partager avec la commune une stratégie claire de remise à niveau du système d'assainissement, assortie d'un calendrier prévisionnel précisant les échéances du schéma directeur, les choix techniques qui en découleront, les modalités de financement et le calendrier des travaux.

Demande qu'une réunion de travail soit organisée rapidement entre Provence Alpes Agglomération, les élus de Volonne, la Régie des eaux et, si nécessaire, les services de l'État, afin de partager un diagnostic commun et d'examiner les solutions susceptibles d'être engagées à court comme à long terme.

Demande également que soient précisées les dispositions envisagées pour garantir que les capacités d'assainissement permettront d'accompagner durablement le développement de Volonne et d'éviter que les insuffisances actuelles ne conduisent à compromettre les futurs projets d'urbanisme ou de construction.

Souhaite qu'une information régulière soit apportée au Conseil municipal sur l'avancement de ce dossier stratégique.

Le Conseil Municipal de Volonne souhaite que le présent vœu soit reçu comme une démarche d'alerte constructive. Conscients de la complexité technique, réglementaire et financière des enjeux liés à l'assainissement, les élus de Volonne expriment néanmoins la nécessité d'une mobilisation renforcée et d'une visibilité accrue sur les actions à conduire, afin de répondre aux attentes légitimes des habitants et de préserver durablement l'avenir de leur commune.

Le présent vœu sera transmis au Président de Provence Alpes Agglomération, à la Directrice Générale des Services de Provence Alpes Agglomération, au Vice-président délégué à l'Eau et à l'Assainissement, au Directeur de la Régie Eau et Assainissement.

Annexe 1 : Chronologie du dossier « nuisance olfactive » (2021-2026),
Annexe 2 : Chronologie des échanges sur l'alerte de la DDT
Annexe 3 : Tableau des engagements et de leur état d'avancement

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Annexe 1 : Chronologie du dossier « nuisance olfactive » (202[illegible]2026),

Mail Riverain 1 du 26/7/2021

Ce mail pour vous signaler que depuis maintenant quelques jours, la station d'épuration dégage des odeurs fortement désagréables. Cela nous empêche de profiter de l'extérieur pour nous rafraîchir et aérer nos maisons. Merci par avance de l'attention que vous pourrez porter à ce problème. Cordialement.

Mail Riverain 2 du 26/7/2021

Messieurs, Madame, Au titre de nos contacts passés, je me permets de faire appel à vous pour le traitement de l'information (ou transmettre l'information aux bonnes personnes au sein de l'ARS) sur le fonctionnement de la STEP de Volonne qui vire au cauchemar ce depuis 2 ou 3 semaines En effet, les odeurs olfactives ont atteint un niveau qui n'est plus acceptable notamment en cette période estivale. Ces odeurs journalières et persistantes sont présentes aussi bien la journée qu'en début de soirée à tel point qu'on ne peut même plus manger dehors et encore moins pouvoir aérer et rafraichir l'intérieur de nos habitations. Dormir avec les fenêtres ouvertes est devenu tout simplement impossible. J'évalue sur échelle de 1 à 10 ces odeurs à un niveau de 7 avec des pics à 9/10. Je suis conscient que ce genre de plainte est récurrente au regard de la qualité de l'eau épurée étant difficilement analysable par nous les habitants mais n'en demeure pas moins que nous battons actuellement tous les records à Volonne. Je sais bien que l'absence de réglementation européenne ou nationale n'a pas favorisé dans le passé l'émergence et la commercialisation plus rapide de procédés de traitement des odeurs mais aujourd'hui des solutions existent et doivent être mise en œuvre même si elles sont parfois très onéreuses. Aussi, je vous saurais gré de prendre en compte nos remarques en espérant que vous puissiez trouver/indiquer une solution durable au service en charge de la STEP dans le but d'amélioration de notre qualité de vie. Je vous prie de recevoir, Messieurs, Madame, mes salutations distinguées

Réponse de l'exploitant PAA de la STEP du 26/7/2021

Bien eu tous les messages, j'ai aussi eu la famille X au téléphone ce week end. On fera un diagnostic cet après-midi avec l'exploitant pour savoir si un équipement en particulier est responsable de la nuisance. Si des améliorations simples et rapides sont possibles en exploitation on les fera. Si en revanche le problème est général et lié à la conception de l'ouvrage, on rappellera que de lourds travaux de rénovation (300 k€ HT) sont programmés en 2023.
NDLR : ces travaux annoncés n'ont pas été réalisés !

Mail Riverain du 31 août 2024

Par les temps qui courent il est plus qu'agréable de pouvoir ouvrir les fenêtres et laisser entrer la fraîcheur. Hélas l'odeur qui arrive de la station est super nauséabonde et difficile a supporter... Depuis des années cela est signalé mais aucune amélioration

Mail de Mme le Maire aux services de PAA, le 2 septembre 2024

Nous avons eu plusieurs remontées cet été sur l'odeur de la STEP. Je ne veux toutefois pas laisser dire que rien n'est fait. Je sais qu'on a eu des actions notamment pour vider plus régulièrement les boues et pour couvrir la benne de boues pour limiter les odeurs.
Y a-t-il eu un dysfonctionnement particulier ? Aurais-tu la possibilité d'écrire un petit mot qu'on transfèrera aux personnes qui sont gênées.

Réponse de l'exploitant de la STEP le 2/9/2024

L'été on cumule les fortes chaleurs avec les fortes charges entrantes... Les agents font leur possible pour exploiter au plus près du besoin et sont tous les jours sur site. En l'état actuel, il sera difficile de faire mieux (Il en va de même pour le bruit) . En piste d'amélioration, il y aurait l'achat d'une benne étanche fermée (15 à 20 000 € HT) On a voulu la louer mais les transporteurs ne proposent

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

que des bennes ouvertes. On n'a pas eu de dysfonctionnement majeur cette année... Je ne sais pas quoi te dire vis à vis des riverains...
NDLR : l'achat d'une benne fermée étanche n'a pas été faite !

Mail riverain du 22/7/2025
Il est à noter le retour insoutenable des odeurs olfactives en provenance de la station d'épuration. Au-delà du caractère régulier en saison estivale (mais pas seulement d'ailleurs) ces derniers jours sont particulièrement insoutenables le matin, à midi et le soir (et qq fois en journée vers 18h00) ce qui nous empêche de profiter de nos jardins et des moments de prise de repas en extérieur. Merci de bien vouloir transmettre nos nouvelles doléances aux services appropriés de l'agglo afin que les investissements promis en 2023 soient opérés (où révisés s'ils ont réellement eu lieu en totalité ou partiellement). La gronde commence à monter et pas seulement que dans le quartier Fémuy.

Relais de Mme le Maire le 22/7/2025 à l'exploitant de PAA
Nous avons reçu ce message ce matin concernant les odeurs de la station d'épuration. Peut-on faire évacuer les boues de step et bâcher le conteneur. Comme chaque été, le fonctionnement plein régime et la chaleur sont sources d'odeurs qui incommodent le voisinage.

Pas de réponse, relance de Mme le Maire le 2 août 2025
Bonjour, Je suis relancée ce matin sur la problématique des odeurs de la STEP pour le voisinage. Mr X m'écrit et me demande quel plan d'action nous menons. Etiez-vous intervenus suite à mon message du 22 juillet ?

Réponse de PAA le 4 août 2025
Nous évacuons la benne, mais les odeurs persistantes proviennent de la masse d'eau brassée en surcharge, sur laquelle on n'a pas vraiment de leviers d'action. Ce sujet fait partie de la problématique globale autour de la STEP. Dans le quartier du boulodrome, c'est probablement plus un appel d'air entre l'atmosphère du réseau et l'atmosphère extérieure. Le vent et les écarts de température accélèrent ces phénomènes, normaux et souhaitables le reste du temps.

Réponse de Mme le Maire du 4 août 2025
Merci de ton retour. Ces vendredi et samedi, il y a toutefois eu un pic olfactif très très fort et très incommodant. Serait-il possible de savoir quel évènement particulier a chargé l'atmosphère aussi fort ? Que puis-je répondre aux administrés ?

Réponse du service de PAA le 5 août 2025
C'était venteux en journée de mémoire, mais on a surtout eu une grosse amplitude thermique jour/nuit. Sol chaud, air froid, le contexte était idéal pour la diffusion et la stagnation des odeurs. Autrement, la station reçoit sa charge en continu, tous les jours se ressemblent. Elle est juste en surcharge.

Message du Riverain 1 du 8 juillet 2026
Ce petit mot pour t'informer que les odeurs de la STEP redeviennent insupportables. Avant-hier, hier après-midi, soir et encore ce matin c'était à vomir. Impossible d'ouvrir les fenêtres. Je t'avais entendu dire que l'agglo devait améliorer le mécanisme de filtrage. En attendant, la fréquence de ramassage est-elle suffisante ? Un grand merci d'avance pour ton intervention en faveur des riverains qui en pâtissent.

Relais de Mme le Maire du 8 juillet 2026 au responsable d'exploitation de la STEP
Ce matin, j'ai reçu le mail ci-dessous. Les fortes chaleurs rendent les odeurs incommodantes. Les boues sont-elles bien bâchées ? Peux-tu me faire un retour, ainsi qu'au riverain incommodé ?

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Réponse du responsable de la STEP le 8 juillet 2026
A la STEP, la saison estivale cumule forte chaleur et surcharge organique. Les odeurs en sont la conséquence.
Je réponds ceci au riverain : Nous prenons note de votre signalement, ce type de retours est important pour la bonne appréciation du fonctionnement des systèmes. Nous faisons le nécessaire pour réduire les émanations d'odeurs (bennes capotées, extractions régulières, désodorisation sur l'atelier déshydratation), cependant la saison estivale cumule forte chaleur et population à la hausse. La station est fortement sollicitée et les bassins sont à l'air libre. Les odeurs en sont la conséquence. Le sujet est à l'ordre du jour d'un schéma directeur qui nous permettra d'obtenir les financements nécessaires à l'exécution des travaux programmés. Comptant sur votre compréhension,

Nouveau Mail du 14/7/2026 du riverain 1 au responsable d'exploitation
Je vous transmets ci-dessous le téléphone de Mme Aline Clerc résidant à Volonne (et plus précisément à Femuy) qui commercialise dans les collectivités territoriales le produit neutralisant ce type d'odeur Ceci pourrait être considéré comme une solution en attendant l'investissement des 300 k€ que l'agglo prévoyait (dont j'avais entendu parler en tant que conseiller municipal, il y a 2 ou 3 ans). En complément, des voisins me disent que jusqu'il y a 2 ans, un camion de vidange pompait régulièrement les boues dans des regards du chemin de Femuy . L'ensemble des résidents de Femuy vous remercie de votre considération sérieuse de cette question, le sujet faisant désormais l'objet d'échanges sur les réseaux sociaux.

A partir du 15/7/2026, une dizaine de mails reçu de riverains sur le site de la commune + Réclamations déposées en mairie + sms reçu sur téléphone perso de Mme le Maire + interpellation des élus + demande d'explication de l'opposition + expression libre et désinhibée sur facebook ! (20+) Facebook

Riverain 2
Ce message pour vous signaler que nous sommes extrêmement dérangés plusieurs fois par jour depuis maintenant plusieurs semaines par les odeurs de la station d'épuration. C'est déjà très compliqué avec les moustiques alors maintenant c'est impossible de profiter de notre extérieur. Avec la canicule, nous n'avons plus que le soir pour nous rafraîchir et c'est impossible de rester dehors ou d'ouvrir les fenêtres. Merci par avance de me tenir au courant.

Riverain 3
Cela fait plusieurs jours qu'une odeur horrible remonte dans le quartier depuis la station d'épuration. C'est horrible, de plus avec la canicule impossible d'ouvrir les fenêtres le soir car grosse puanteur. Nous vous remercions de bien vouloir intervenir dans les plus brefs délais car cela est très incommodant. Bien cordialement

Riverain 4
Je me permets de venir vers vous car cela fait quelques jours qu'il y a une odeur désagréable venant de la station d'épuration. En effet, il est meme impossible de manger dehors le soir à cause de cette odeur et pourtant nous habitons a la sortie du quartier femuy. En espérant que cette information vous permette de mettre quelque chose en place afin de permettre a chacun de pouvoir profiter sereinement de cette periode estivale. Dans l'attente de votre retour sur les actions mise en place, Cordialement

Message du 15/7/2026 de Mme le Maire au responsable d'exploitation
Je reviens vers toi aussi concernant la prolifération d'algue dans la Durance.
La chaleur et la charge organique de la station semblent générer plusieurs nuisances, en plus des odeurs.

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Peux-tu stp nous indiquer les mesures correctives envisagées, envisageables ?
Que peut-on répondre aux administrés qui nous interpellent beaucoup ?
Relaie tous les messages reçus + appel et demande de faire des réponses à chaque riverain.

Réponse du responsable d'exploitation aux messages des riverains du 15/7/2026

La station est en surcharge, à cela deux conséquences :
- l'oxygène manque pour alimenter la biomasse, les conditions anaérobies génèrent les mauvaises odeurs
- les rejets sont chargés en azote sous forme de nitrates et ammonium, qui sont par nature favorables à la prolifération des algues.

La Durance possède néanmoins un débit conséquent pour diluer le rejet, donc il conviendrait de savoir si ces algues sont aussi présentes à l'amont de la station pour conclure sur l'origine de leur prolifération. Je m'y rends ce matin.
Aux riverains qui nous sollicitent, je réponds la même chose :
Nous prenons note de votre signalement, ce type de retours est important pour la bonne appréciation du fonctionnement des systèmes. Nous faisons le nécessaire pour réduire les émanations d'odeurs (bennes capotées, extractions régulières, désodorisation sur l'atelier déshydratation), cependant la saison estivale cumule forte chaleur et population à la hausse. La station est fortement sollicitée et les bassins sont à l'air libre. Les odeurs en sont la conséquence. Le sujet est à l'ordre du jour d'un schéma directeur qui nous permettra d'obtenir les financements nécessaires à l'exécution des travaux programmés.

Nouveaux messages qui arrivent en mairie le 17/7/2026

Riverain 5

Bonjour, je voudrais savoir pourquoi vous ne faites rien pour ces odeurs puantes que Volonne à depuis quelques jours. Une honte de laisser ces odeurs en plein été. J espère que vous allez rapidement y remédier.

Riverain 6

Pour votre information, nous avons fait un mail à P.A.A, gestionnaire du réseau d'eau et de la station d'épuration de notre Commune, Les nuisances (odeurs récurrentes, quel que soit le moment du jour ou nuit désormais) qui émanent de la station nous empêchent de vivre sereinement et très certainement sainement : au quotidien, nous évitons de sortir à l'extérieur lors des épisodes « odorants » et nous réservons les moments d'aération au minimum, ce qui est un comble par ces chaleurs – Nous travaillons, c'est encore davantage pénible lorsque nous revenons de l'extérieur, de ne pouvoir réguler la chaleur dans notre maison, de profiter de l'extérieur. Et nous nous inquiétons beaucoup pour l'environnement et notre santé. Nous savons que notre Commune est à nos côtés : j'ai conservé copie du mail adressé à P.A.A Nous avons demandé d'une intervention rapide et des solutions pérennes

Riverain 7

Bonjour Madame le Maire. Etant donné qu il y a conseil municipal lundi il faudrait rajouter à l ordre du jour les problème de la station d épuration qui devient infernal et nauséabonde TOUT LES JOURS. Le problème venant du camping il faudrait réglé le problème avec eux pour le coté financier si besoin et qu il prévoit leur propre station. Sachant que cela concerne l agglo à vous régler ce problème qui devient très PENIBLE pour les Volonnais

Riverain 8

En tant que responsable du service eau- assainissement du secteur Val de Durance, notre association responsable de la mise en valeur de notre commune et du patrimoine tient à vous faire part de la situation difficile à laquelle nous sommes confrontés au coeur du village. En tant que présidente de cette association, je suis régulièrement interpellée cette semaine/ odeurs fort

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

nauséabondes de la station d épuration qui réveillent même la nuit les citoyens s ils ouvrent leurs fenêtres, les vacanciers n apprécient pas non plus. En quoi les citoyens doivent subir les désagréments agrandissement de la société l hippocampe et du nombre conséquent d emplacement et doivent vivre ce que nous vivons aujourd'hui? N existe t il pas des lois pour ces complexes? N ont ils pas obligation de créer une micro station d épuration? . Au regard de ce qu'il se passe cette semaine il y a un grand problème. La station d épuration de la commune de Volonne est elle adaptée pour doubler sa population, l été? Il y a bien des services de l état responsable des ses obligations et autorisations sanitaires?

Riverain 9

Apparemment nous ne sommes pas les premiers à vous le signaler : L'air devient complètement irrespirable ce soir à Volonne. Cette odeur d'égout est présente depuis plusieurs semaines, mais ces derniers soirs ce n'est plus possible de supporter cela. Nous n'avons que les nuits pour laisser rentrer un peu de fraicheur en ouvrant les fenêtres, mais là, il a fallu tout fermer car la puanteur est trop forte ! Un mot d'explication serait au moins souhaitable. Mais une intervention efficace pour faire cesser cette puanteur devient urgente ! Dans l'attente de vous lire.

Riverain 10

Merci de bien vouloir intervenir ou de trouver une solution car l'air est irrespirable sur volonne suite à des odeurs immondes de la station d'épuration. En plus avec la canicule nous ne pouvons pas ouvrir les fenêtres la nuit. Irrespirable puanteur. merci encore de vouloir intervenir

Message de Mme le Maire au responsable d'exploitation du 17/7/2026

En complément de mon appel de ce matin, voici ci-dessous 2 nouveaux messages de riverains de la STEP reçus ce matin. Merci de faire une réponse à chacun des riverains qui nous sollicitent. Merci de mettre la mairie en copie. Nous envisageons de faire un courrier à ces riverains. Je vais le préparer et souhaiterais le faire valider par PAA. Mr le Directeur de la Régie des eaux et Mr le Président sont-ils au courant des désagréments actuels subis par les riverains de Volonne ? Je pense qu'un rendez-vous sur place avec les élus de Volonne et le service des eaux de PAA serait un plus pour mieux qualifier cette odeur et proposer une action court terme.
Il me semble difficile d'expliquer que suite à la demande de schéma directeur renouvelée en février 2025, 16 mois plus tard nous sommes toujours en cours d'écriture du cahier des charges. Au mieux lancé en septembre, pour démarrer en janvier 2027, jusque mi-2028 pour avoir des résultats, puis arbitrer sur des travaux, chercher des subventions, consulter une maitrise d'œuvre, lancer les travaux…. Soit une perspective de solution au mieux en 2030/2032. Je pense que ce problème de ne pas avoir une solution avant dans 6 ans pose la question de trouver une solution provisoire adaptée entre temps. Le risque de grosses chaleurs va aller crescendo et je voudrais qu'on évalue ensemble le niveau de criticité de la situation, suite à une visite sur site et une réunion avec plusieurs parties prenantes. Merci de tes propositions,

Ce lundi 20 juillet, en Conseil Municipal,

L'équipe d'opposition nous a demandé d'aborder ce sujet en conseil, 2 habitants sont également venus au CM pour savoir ce que la commune allait faire pour cette situation.
Après une explication de l'historique du dossier. Nous avons convenu ensemble que la prise de conscience de PAA était insuffisante au regard d'actions insuffisantes, de plans d'actions qui n'avancent pas malgré les annonces : investissement de 300k€ non réalisé en 2023, investissement dans une benne à boue étanche non réalisé en 2024, lancement du schéma directeur toujours pas amorcé depuis son annonce début 2025...
Nous avons décidé de voter un vœu pour alerter officiellement PAA de l'insoutenabilité de la situation et de notre besoin à la fois de visibilité sur ce qui va être réalisé et du temps que cela va prendre et le besoin de réduire la nuisance avant les prochaines chaleur

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Annexe 2 : Chronologie des échanges sur l'alerte de la DDT

De : Sandrine COSSERAT <sandrine.cosserat@qualiance.fr>
Envoyé : jeudi 13 février 2025 15:07
À : 'Sébastien BUTIN' <sebastien.butin@provencealpesagglo.fr>; 'Christèle ROCHE' <christele.roche@provencealpesagglo.fr>; 'Mathieu BICHAT' <mathieu.bichat@provencealpesagglo.fr>
Objet : Volonne - Alerte sur notre capacité d'assainissement

Mathieu, Sébastien,
Lors de la présentation de notre modification N°3 de notre PLU, nous avons été alerté par la DDT sur l'état de notre station d'épuration et sur le risque croissant de se voir refuser des permis de construire dans l'état actuel de la station.
Nous avons évoqué ensemble un projet de clarificateur. Il semble que la DDT émette un avis très réservé sur cet ouvrage.
Peut-on envoyer une partie de nos effluents sur Château-arnoux, notamment par un transfert en encorbellement par le pont ou la passerelle ?
Doit-on et peut-on upgrader notre step ?
Cette alerte fait peser une menace sur nos projets de développement du village et du camping de l'Hippocampe.
J'aurais souhaité que nous nous réunissions, en DDT, pour évoquer ensemble ce point et voir les pistes de travail et les délais d'éventuels futurs travaux.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce message et de nous proposer des dates de disponibilité.
Bien cordialement,
Sandrine COSSERAT

De : Sandrine COSSERAT <sandrine.cosserat@qualiance.fr>
Envoyé : vendredi 28 février 2025 08:27
À : 'BAILLE Denis CM Thoard' <denis.baille@orange.fr>; 'Mathieu BICHAT' <mathieu.bichat@provencealpesagglo.fr>
Cc : 'Cécilia CHEVALIER' <cecilia.chevalier@provencealpesagglo.fr>; 'raphael.vera@provencealpesagglo.fr' <raphael.vera@provencealpesagglo.fr>; 'Elsa.crepon@provencealpesagglo.fr' <Elsa.crepon@provencealpesagglo.fr>; 'sebastien.butin@provencealpesagglo.fr' <sebastien.butin@provencealpesagglo.fr>; 'Christèle ROCHE' <christele.roche@provencealpesagglo.fr>
Objet : Volonne - Alerte sur notre capacité d'assainissement

Monsieur le Président du conseil d'exploitation de la Régie des eaux, Cher Denis,
Monsieur le Directeur de la Régie des eaux, Cher Mathieu,

Comme j'en ai parlé à Denis, j'ai reçu un message d'alerte de la DDT et je dois avouer craindre un durcissement de leur position quant à nos projets de développement au village.
Ce point d'alerte concerne notre capacité d'assainissement et les non-conformités successives de notre station d'épuration.

Ces 8 dernières années 2016-2024 et depuis le dernier schéma d'assainissement, nous avons fait plusieurs raccordements importants sur la STEP :

- Les Démesses – **11 habitations** – raccordées à la STEP en 2016
- Sainte-Catherine – **16 habitations** – sorties du SPANC en 2019
- Création MSP2 – **11 cabinets médicaux** – en 2019
- Création Logements sociaux HHP – **22 logements** – en 2019
- Ste Catherine - Courcousson - Création lotissements privés – **20 habitations** neuves sur 2017-2022
- La Calade – **x habitations** – sorties du SPANC en 2023

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

- Il y a eu également plusieurs constructions ponctuelles, agrandissements, rénovations au village… →

Entre 2016 et 2024, plus de 100 logements et locaux d'activité ont été raccordés à la STEP.

En échangeant sur ce sujet avec Cécilia, je me suis rendue compte que je ne vous ai pas donné beaucoup de visibilité sur nos projets de développement, je vous joins donc le fruit du travail prospectif que nous avons mené dans le cadre de la réflexion SCoT : PLH 2023-2028 – situation de Volonne

Entre 2024 et 2028, entre 80 et 90 nouveaux logements et locaux d'activité seront raccordés à la STEP.

Lors de l'instruction de notre modification de PLU – MDC n°3, la DDT nous a alerté sur des points de fragilité de notre modification, notamment concernant l'assainissement.
Je vous joins les points qui concernent l'eau et l'assainissement, sur lequel nous devons apporter une réponse en concertation Volonne/Régie de l'Eau PAA

A la page 26 du rapport de présentation de la MDC n°3, il est expliqué que la commune a souhaité limiter le nombre de lits pour ne pas surcharger la station d'épuration (STEP). En effet, lors de l'élaboration du PLU, en 2013, le rapport de présentation du PLU mentionnait déjà, pour la zone UCt, que « toute nouvelle construction et renforcement de la capacité actuelle d'accueil (447 emplacements, soit 1550 équivalent habitants) sera subordonnée à la création d'un système d'assainissement exclusif pour la zone touristique. ».

Par ailleurs, le schéma départemental d'assainissement de mai 2013 annexé au PLU indique que « l'activité touristique se concentre essentiellement autour du camping doté d'une capacité de 447 emplacements et à l'accueil de 1500 personnes maximum (capacité soumise par arrêté Préfectoral) ». La capacité de l'assainissement collectif du pôle touristique doit être clarifiée.

Toutefois, plus globalement, le projet de développement du camping et des zones à urbaniser va augmenter la charge de pollution sur la station d 'épuration qui n'est déjà plus suffisante pour traiter les effluents actuels. Pour rappel, la station d'épuration est non-conforme en 2022 et 2023. Depuis 2010 elle n'a été conforme que 5 fois. Celle-ci est vétuste et doit être réhabilitée. De plus, le réseau de collecte des eaux usées est loin d'être optimal et beaucoup d'eaux claires parasites s'y infiltrent, perturbant encore plus la station. Il conviendra d'indiquer les mesures proposées en vue du développement projeté.

Il y a une importante dynamique au village, tant économique que démographique, que nous devons accompagner en assurant le bon fonctionnement de l'assainissement.
Il me semble que nous devons aussi réfléchir à plusieurs scenarios pour l'assainissement à venir.

- Peut-on renvoyer une partie (20 à 30% l'été) de notre charge sur la STEP de CASA – via PR après le pont ?
- Faut-il sortir une partie du camping et leur demander un assainissement autonome ou un pré-traitement de leurs effluents ?
- Un nouveau clarificateur est-il suffisant ? (la DDT semblait avoir un avis réservé sur ce point)
- Faut-il une nouvelle STEP ?
- Le cas échéant peut-elle être installée en lieu et place de l'existante ou à côté – avec dérogation PPRI ?

Pour la commune de Volonne la **révision de notre schéma directeur d'assainissement** aurait besoin d'être lancé au plus tôt pour bien caler le besoin en fonction de nos prévisions de développement.
Je souhaiterais que soit envisagé le **lancement dès 2025 de notre schéma directeur d'assainissement**, pour envoyer un signal fort de notre engagement à la DDT et pour nous permettre d'anticiper la rénovation de notre STEP.

Ce sujet devrait idéalement être abordé de façon **tripartite Régie des eaux PAA / Commune de Volonne / DDT**, pour se fixer ensemble la feuille de route. J'espère que vous adhèrerez à cette proposition.
Le cas échéant, merci de me communiquer vos dates de disponibilité, courant mars, pour organiser cette rencontre.

Merci de votre attention.Bonne semaine,
Sandrine COSSERAT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

De : Mathieu BICHAT <mathieu.bichat@provencealpesagglo.fr>
Envoyé : vendredi 1 août 2025 09:43
À : Sandrine COSSERAT <sandrine.cosserat@qualiance.fr>
Cc : Cécilia CHEVALIER <cecilia.chevalier@provencealpesagglo.fr>; Raphaël VERA <raphael.vera@provencealpesagglo.fr>; Elsa CREPON <Elsa.crepon@provencealpesagglo.fr>; Sébastien BUTIN <sebastien.butin@provencealpesagglo.fr>; Christèle ROCHE <christele.roche@provencealpesagglo.fr>; 'BAILLE Denis CM Thoard' <denis.baille@orange.fr>
Objet : RE: Volonne - Alerte sur notre capacité d'assainissement

Bonjour Sandrine,
Je te prie de me pardonner pour ce retour tardif.
Nous avons pu aborder le sujet en Conseil d'exploitation de la régie dès mars dernier tes inquiétudes en ce qui concerne l'assainissement de Volonne.
Les questions que tu soulèves ne trouveront leur réponse que dans le cadre d'un schéma directeur Château Arnoux / Volonne. Nous avons également des sujets du même ordre sur Peyruis, aussi la piste proposée au conseil d'exploitation, qui y était favorable, était de s'engager sur un schéma directeur pour le secteur du Val de Durance en 2026. Il ne sera pas envisageable pour nous d'engager un tel schéma directeur dès l'année 2025.
Nous pouvons en revanche bien entendu rencontrer ensemble la DDT pour échanger autour de ce plan d'action.
Dans l'attente des conclusions de ce futur schéma directeur, il nous semble prématuré d'inscrire dans un document de programmation le raccordement futur des effluents de Volonne vers le système d'assainissement de Château Arnoux, ne s'agissant à ce jour que d'une piste de solution.
Bien cordialement.

Mathieu BICHAT
Directeur
Provence Alpes Agglomération
Service de l'eau et de l'assainissement

De : Sandrine COSSERAT <sandrine.cosserat@qualiance.fr>
Envoyé : mercredi 8 octobre 2025 19:01
À : Mathieu BICHAT <mathieu.bichat@provencealpesagglo.fr>
Objet : RE: Volonne - Alerte sur notre capacité d'assainissement

Bonjour Mathieu,

Merci beaucoup de ton retour. Je comprends que le **schéma directeur d'assainissement Val de Durance** sera lancé en 2026, c'est une très bonne nouvelle par rapport aux préoccupations volonnaises dont nous t'avons fait part.

J'aimerais beaucoup être associée à un comité de pilotage sur ce sujet, et si possible, dès l'élaboration du cahier des charges.

Concernant la rencontre avec la DDT, il n'y a pas, pour l'instant, de dossier « retoqué », par contre, si un dossier venait à être mis en difficulté, je te propose de revenir vers toi pour que nous rencontrions ensemble les services DDT.

Je te remercie par avance de l'attention que tu porteras à ces propositions.

Bien à toi,

Sandrine COSSERAT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 004-210402442-20260720-DCM_13_260720-DE

Annexe 3 : Tableau des engagements et de leur état d'avancement

Date	Engagement ou annonce	Situation en juillet 2026
Juillet 2021	Travaux de rénovation annoncés pour 2023 (300 k€ HT)	Non réalisés
Février 2025	Demande communale de lancer un schéma directeur	Demande formulée
Août 2025	Annonce du lancement du schéma directeur en 2026	Cahier des charges non finalisé
Juillet 2026	Forte mobilisation des habitants	Vœu du Conseil municipal